

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 avril 2015

Surenchère de plusieurs maires dans le racisme et le rejet anti-Rom !

Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope condamne sévèrement l'attitude du maire de Cogolin (Var) qui, dans une vidéo publiée sur son compte Facebook, se vante d'avoir mis à la rue plusieurs dizaines d'adultes et d'enfants de nationalité roumaine, qu'il désigne comme « Roms », vivant dans des conditions d'extrême précarité dans sa commune. Ses propos racistes et la satisfaction qu'il semble éprouver à aggraver la situation de précarité de ces personnes nous choquent et témoignent d'un traitement d'une violence inacceptable.

Les actes et propos haineux proférés par certains maires envers les habitants des squats et des bidonvilles originaires d'Europe de l'Est sont nombreux, et dépassent les frontières du Var. Ces maires insistent sur l'appartenance ethnique, réelle ou supposée, de ces personnes à la « communauté rom » dans le seul but d'alimenter et de renforcer des préjugés et une forte stigmatisation à leur égard. Cette mise en scène du rejet assumé de personnes en extrême précarité rejoint le florilège de propos et actes stigmatisants de la part d'élus locaux.

Ainsi après avoir lancé une pétition¹ pour expulser les habitants du bidonville installé dans sa commune, le Maire de Wissous (Essonne) s'est lui aussi vanté récemment² de sa détermination et sa rapidité pour les expulser de sa ville. Ces personnes, victimes d'une situation de mal-logement extrême qu'elles n'ont pas choisi, sont seulement vues comme des troubles à la tranquillité. Faire payer aux personnes expulsées et à leurs soutiens associatifs la facture de l'évacuation des déchets suite à l'expulsion est l'objectif cynique du maire. Rappelons ici qu'il revient aux collectivités territoriales d'organiser le ramassage de déchet et l'accès à l'eau et aux sanitaires sur les bidonvilles.

Dans un édito³ à destination des habitants du 6^{ème} arrondissement de Paris, le maire Jean-Pierre LECOQ regrette quant à lui l'abandon « du délit de vagabondage » et affirme que « la plupart des Roms appartiennent à des réseaux mafieux ».

Il y a deux jours, le maire de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) a pris un arrêté municipal⁴ anti-stationnement pour éviter que des Roumains sans-abri vivant dans des voitures continuent de se garer dans les rues de sa ville. Encore une fois, la priorité a été de mettre à distance ces personnes indésirables sans élaborer aucune solution alternative pour ces adultes et ces enfants vivant à la rue.

Nous ne pouvons accepter ces paroles et actes d'élus qui enfoncent les habitants des squats et des bidonvilles – Roms ou non – dans une précarité et une stigmatisation toujours plus grande. Ils visent aussi à légitimer tous les actes discriminatoires à leur égard en occultant le fait que ces personnes, qu'elles soient à la rue, en bidonvilles ou en squats, Roms ou non, ont des droits fondamentaux qui se doivent d'être respectés. **Nous appelons le gouvernement à condamner fermement les propos anti-Roms et à les combattre efficacement, tout particulièrement lorsqu'ils sont tenus par des personnes publiques.**

Contact presse :Manon Fillonneau – 06 68 43 15 15 – manon.fillonneau@romeurope.orgFacebook: <https://www.facebook.com/CNDHRomeurope>Twitter : [@CNDH_Romeurope](https://twitter.com/CNDH_Romeurope)

¹ <http://www.mairie-wissous.fr/temps-libre/evenements-de-la-ville/actualite/1685-2015-11-16-15-35-10.html>

² Lettre aux Wissoussiens, Mairie de Wissous, avril 2016.

³ Magazine « Notre 6^{ème} », page 3, n°292, avril 2016.

⁴ « Saint-Ouen : le maire barre la rue pour chasser les Roms », Le Parisien, 13 avril 2016